

ECHO DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 8 DÉCEMBRE 2020

ADAPTATION DE L'ESPACE PUBLIC AUX CONTRAINTE SANITAIRES



Adaptation de l'espace public aux contraintes sanitaires

En réaction à la crise sanitaire, la mairie du 4^e a rapidement pris plusieurs décisions visant à sécuriser le flux piétons dans l'arrondissement et à soutenir l'activité commerciale : libération de stationnements sur certains secteurs, redéploiement du marché alimentaire de part et d'autres du boulevard de la Croix-Rousse, piétonisation du cœur commerçant du quartier dès le dernier weekend de novembre.

Communication de Matthieu Arrondeau, adjoint au commerce et à l'économie, prononcée lors du Conseil d'arrondissement du 8 décembre 2020.

[Suivez ce lien pour revoir le CA de Lyon 4^e du 8 décembre 2020.](#)

Prochain Conseil d'arrondissement : janvier 2021 (date précise non encore arrêtée)

Adaptation de l'espace public aux contraintes sanitaires

« La vitalité commerciale de notre quartier nous a poussés à réagir rapidement pour adapter nos espaces publics aux flux piétons et sécuriser le parcours client dans les rues commerçantes.

Notre quartier constitue l'une des plus importantes polarités commerciales de la Métropole de Lyon : la qualité de nos artisans et commerçants de proximité, très souvent indépendants, en fait sa renommée. Une grande partie de l'activité commerciale y est réalisée par des dépenses de ménages provenant de notre arrondissement, du 1^{er} arrondissement et de Caluire-et-Cuire.

Je souhaite d'abord rendre hommage à ces entreprises, ces créateurs de lien social, ces commerçants sédentaires et non-sédentaires, qui mettent tout en œuvre pour accueillir leurs clients de manière sereine, en respectant les gestes barrières au sein de leurs établissements. Leur adaptabilité mérite tout notre respect et notre considération.

J'ai une pensée pour les restaurateurs et les gérants de bar qui ne sont pas autorisés à ouvrir leurs établissements. Je souhaite leur signifier ici tout mon soutien : ils sont des acteurs essentiels de la vie sociale de notre quartier, et en leur absence, nous nous en rendons compte particulièrement...

Je tiens également à saluer le travail et l'engagement des associations de commerçants (Lyon Côté Croix-Rousse, Art Pentes et Croix Rousse le Village) qui pendant cette année bien difficile pour tous, ont œuvré pour soutenir au mieux leurs adhérents. Je les remercie ici de leur action pour le développement et l'animation de notre territoire, et leur implication constante malgré les difficultés auxquelles elles doivent également faire face. C'est aussi et surtout grâce à ces acteurs locaux que nous avons un quartier animé et... illuminé !!

Suite aux annonces gouvernementales annonçant un allègement du confinement, nous avons rapidement pris plusieurs décisions visant à sécuriser le flux piétons dans l'arrondissement :

- En lien avec la Métropole de Lyon, nous avons souhaité une libération de stationnements sur certains secteurs le nécessitant (rue d'Austerlitz, rue Perrod, Boulevard de la Croix-Rousse devant la Grande Droguerie) pour organiser au mieux les files d'attente devant certains commerces et pacifier l'usage de l'espace public ;

- Sur le marché du boulevard, la fréquentation dans l'allée étroite ne répondait pas aux contraintes de distanciation physique. Nous avons donc pris la responsabilité, en concertation avec les commerçants et leurs représentants, et avec l'aide des services de la Ville de Lyon, de redéployer les linéaires de part et d'autres du boulevard. Les retours très positifs des habitants et des commerçants nous incitent aujourd'hui à réfléchir sur une nouvelle organisation de notre marché et à pérenniser ce dispositif sur le long terme.

- Nous avons enfin dû prendre rapidement la décision de piétonniser le cœur commerçant du quartier, dès le dernier weekend de novembre. L'affluence que nous avons constaté ces deux derniers weekends, les files d'attente devant un certain nombre de commerces obligés de faire respecter une jauge de personnes présentes dans leurs locaux, nous donnent raison. Là aussi, je remercie les services de la ville pour leur réactivité et Lyon Côté Croix-Rousse pour le lien précieux que nous entretenons avec les commerçants.

La Mairie de Lyon a également pris la décision de simplifier des demandes d'occupation de l'espace public : les associations de commerçants peuvent faire des demandes aux services de la ville pour occuper l'espace public afin de faciliter l'acte d'achat (stands de papiers cadeaux, extension de magasins qui le souhaitent...). C'est dans ce cadre que Lyon Côté Croix-Rousse a fait la demande de libérer quelques stationnements sur la Grande Rue pour permettre à certains commerces de gérer efficacement les flux de clientèle.

Par ces décisions, nous avons donc souhaité réagir rapidement car il est de notre responsabilité d'adapter les espaces publics de notre quartier pour accueillir en toute sécurité les habitants et les clients en cette période de fin d'année et dans ce contexte sanitaire encore très incertain. »

Communication sans vote.

Intervenant : Matthieu Arrondeau

Objet : soutien aux commerçants et adaptation de l'espace public aux contraintes sanitaires.